



Liste de vérification pour les demandes de subvention Alliance

Avant de présenter une demande, assurez-vous de respecter toutes les exigences et de suivre les [instructions](#). Les demandes qui ne comportent pas tous les éléments demandés ou qui ne respectent pas les instructions pourraient ne pas être acceptées

Subventions Avantage et Société du programme Alliance

Généralités

- Si vous présentez à nouveau une demande qui n'avait pas été retenue aux fins de financement auparavant, tous les problèmes relevés dans la demande antérieure ont été réglés. Nous vous recommandons de joindre une lettre d'accompagnement expliquant les changements apportés. Cette lettre ne sera pas communiquée aux évaluatrices et évaluateurs externes.

Sujets de recherche

- Le défi de recherche présenté dans la demande a trait aux sciences naturelles ou au génie (SNG).
- Si les travaux de recherche proposés prévoient des collaborations dans d'autres domaines que les SNG, les coûts associés à ces collaborations doivent être indiqués dans le budget du projet et représenter tout au plus 30 % des coûts partagés du projet.

Organismes partenaires

- La demande prévoit la participation d'au moins un organisme partenaire dont la contribution est prise en compte dans le calcul du partage des coûts avec le CRSNG.
- Les contributions en espèces des organismes partenaires prises en compte dans le calcul du partage des coûts avec le CRSNG sont suffisantes pour la possibilité de financement (se reporter à la page [Subventions Société du programme Alliance : Organismes partenaires](#) ou [Subventions Avantage du programme Alliance : Organismes partenaires](#) et à la page [Subventions Avantage du programme Alliance : Financement du projet de recherche](#) ou [Subventions Société du programme Alliance : Financement du projet de recherche](#)).
- Les contributions en espèces de l'organisme partenaire sont exprimées en dollars canadiens.

- Chaque organisme partenaire participant à la demande y joue un rôle, que sa contribution soit prise en compte ou non dans le calcul du partage des coûts avec le CRSNG et qu'il verse ou non une contribution en espèces. À l'exception des organismes dont le mandat est d'offrir un soutien financier à la R et D, chaque organisme partenaire apporte une contribution en nature, qui doit être décrite en détail et bien justifiée.
 - Pour chaque organisme partenaire, votre demande comprend le [Formulaire de l'organisme partenaire](#) dûment rempli, entre autres le profil de l'organisme partenaire (une page). Les lettres d'appui ne sont pas autorisées et elles seront retirées de la demande.
 - Pour chaque organisme partenaire comptant moins de cinq employées et employés à temps plein ou exerçant ses activités à partir d'un domicile ou d'un bureau virtuel, la demande comprend le [Questionnaire – Information supplémentaire concernant l'organisme partenaire](#) dûment rempli.
-

Budget

- Pour **les subventions Avantage du programme Alliance**, chaque montant annuel demandé au CRSNG se situe entre 20 000 \$ et un million de dollars. Pour les **subventions Société du programme Alliance**, chaque montant annuel demandé au CRSNG est de plus de 20 000 \$, mais ne dépasse pas 1 000 000 \$.
 - Les contributions en espèces versées à l'avance par les organismes partenaires, prises en compte dans le calcul du partage des coûts avec le CRSNG et nécessaires à ce calcul, n'ont pas été dépensées, en partie ou en totalité, plus de trois mois avant la date de présentation de la demande.
 - Toutes les dépenses prévues sont admissibles (se reporter au [Guide d'administration financière des trois organismes](#)), expliquées en détail et bien justifiées.
 - Les coûts de gestion du projet sont inclus dans le budget uniquement si le projet fait appel à plusieurs organismes partenaires ou universités et s'ils ne dépassent pas 10 % des coûts directs de la recherche.
-

Proposition

- La proposition suit la structure de présentation du [gabarit](#). Vous n'avez pas modifié les entêtes, le texte, les puces ou les marges et vous avez respecté les [Normes relatives à la présentation des demandes en ligne et aux pièces jointes du CRSNG](#). Plus précisément, tous les textes sont présentés en Times New Roman, taille de 12 points. Toutes les marges sont réglées à au moins $\frac{3}{4}$ po (1,87 cm).

- La proposition ne dépasse pas le **nombre limite de pages** indiqué dans les [instructions relatives à la présentation des demandes](#). Cette limite varie selon le montant annuel moyen demandé au CRSNG et selon qu'une subvention active a été accordée ou non à la candidate ou au candidat ainsi qu'à l'ensemble des cocandidats et cocandidates par le CRSNG à la suite d'une évaluation par les pairs (à l'exception des cocandidates ou cocandidats qui sont des chercheurs en début de carrière). Les pages excédentaires seront retirées et si l'information portant sur un ou plusieurs critères ou sous-critères d'évaluation devient de ce fait incomplète, le CRSNG n'acceptera pas la demande.
- La proposition traite de **chacun** des points énumérés sous forme de puces dans le gabarit de la proposition, sous chaque rubrique. Dans le cas contraire, la demande pourrait être considérée comme incomplète et le CRSNG ne l'acceptera pas.
- La proposition comprend un plan de formation qui vise principalement les étudiantes et étudiants du premier cycle et des cycles supérieurs ou les stagiaires de niveau postdoctoral.
- Le projet offre aux stagiaires la possibilité d'interagir avec l'organisme partenaire.
- La proposition comprend un **plan de formation** détaillé qui décrit des **pratiques précises** témoignant de la prise en compte de [l'équité, de la diversité et de l'inclusion \(EDI\)](#) et qui sera **mis en œuvre** pendant le projet afin de créer un environnement de recherche et de formation inclusif. Les énoncés génériques ou les références à l'environnement actuel au sein de l'équipe présentant la demande ne seront pas jugés suffisants. Si le plan de formation ne montre pas clairement que l'EDI a été dûment prise en compte, le CRSNG n'acceptera pas la demande.

Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche : formulaire d'évaluation des risques

- Dans [le formulaire](#), le questionnaire d'évaluation des risques et le plan d'atténuation des risques (s'il y a lieu) sont complets – si votre proposition prévoit la participation d'au moins un organisme partenaire du secteur privé (y compris les organismes partenaires qui participent au projet de recherche avec d'autres organismes des secteurs public ou sans but lucratif ou à titre de membres d'une association industrielle ou d'un groupe de producteurs). Si vous ne présentez pas le formulaire d'évaluation des risques dûment rempli (y compris le plan d'atténuation des risques, s'il y a lieu), votre demande sera considérée comme incomplète et le CRSNG ne l'acceptera pas.

Candidate ou candidat et cocandidates et cocandidats

- Le formulaire 100A et le CVC pour la candidate ou le candidat et chaque cocandidate et cocandidat sont complets et à jour, conformément aux instructions ([formulaire 100A](#) et [CVC](#)). Si le formulaire 100A et le CVC que vous fournissez ne sont pas conformes aux instructions, la demande sera jugée incomplète et ne sera pas acceptée.
- Si vous le jugez pertinent, vous pouvez joindre à la demande la notice biographique ou le CV des collaboratrices et collaborateurs ou des employées et employés clés des organismes partenaires. La notice ou le CV doivent être conformes aux [instructions relatives à la présentation des demandes](#) et compter au plus **deux pages** chacun. Les pages excédentaires seront retirées.

Subventions Société du programme Alliance uniquement

Proposition

- La section PVRP du gabarit de la proposition est complète. Elle constituera la principale source d'information pour le comité d'évaluation des PVRP des demandes de subvention Société. Le comité déterminera si votre demande satisfait aux exigences établies pour ces subventions et si elle peut être soumise à une évaluation par les pairs de son mérite global, comme dans le cas des subventions Avantage du programme Alliance. Le reste de la proposition, à l'exception de la PVRP, renferme toute l'information pertinente nécessaire à son évaluation par les pairs.